
**Procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Mardi le 21 février 2023, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Sarah Demers	Présidente
M ^{me} Marie-Claude Martel	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Michel Lambert	Secrétaire
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
-----------------------	---

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Sarah Demers lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter.

M^{me} Marie-Claude Martel propose l'ajout du sujet «AGIRO» au point *Divers* et M^{me} Mélanie Guilmette propose l'ajout du sujet «Fête d'hiver» au point *Divers*.

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 janvier 2023	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Suivi au sujet des arbres tombés au Parc NDL• Résolution sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier• Absences de membres du CA• Rencontre avec Sylvain Lévesque (dossier piscine)	
6.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 45
7.	Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 00
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• Page FB	
9.	Divers	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">•	
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION NDL-23-CA-07

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 17 JANVIER 2023

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-08

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 janvier tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Sarah Demers fait un survol des sujets abordés à la dernière assemblée.

M. Ernesto Salvador Cobos enverra un rappel vers le mois de juin au sujet de la consultation publique portant sur le projet-pilote de la modification des séances des conseils de Ville entre février et juin 2023.

Pour aider à la rédaction du rapport annuel, M^{me} Sarah Demers créera un *Google Drive* pour que les membres du Conseil puissent travailler sur les documents de façon interactive.

M. Ernesto Salvador Cobos souligne que le 22 février, il y aura pour les administrateurs de Conseil de quartier une séance d'information et d'échanges concernant le projet de règlement qui vise à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur le territoire de la Ville de Québec. La même séance aura lieu pour tous les citoyens le 23 février.

Les administrateur.trice.s du Conseil ont partagé à M. Ernesto Salvador Cobos des suggestions de photos emblématiques des lieux-phares du quartier.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Suivi au sujet des arbres tombés au Parc NDL

M^{me} Mélanie Guilmette rappelle que suite à la tempête du 23 décembre dernier, plusieurs arbres sont tombés dans le quartier, notamment au Parc NDL où jouent beaucoup d'enfants. Des citoyens avaient trouvé que la Ville tardait à agir et ils avaient commencé à faire le nettoyage eux-mêmes.

M^{me} Mélanie Guilmette a contacté le 311, mais comme la réponse de la Ville laissait entendre que leurs employés ne viendraient faire le grand ménage qu'au printemps, les citoyens se sont chargés eux-mêmes de dégager les aires de récréation. Le technicien de la Ville a mentionné avoir autorisé «un voisin» à récupérer le bois tombé et à le déchiqueter, mais il s'est avéré que ce dernier n'était pas un citoyen de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le Conseil trouve particulier que la Ville semble laisser ce type d'intervention essentiel – nettoyer des dégâts suite à une tempête – à des citoyens. M. Frank Tremblay effectuera un suivi à ce sujet.

M^{me} Marie-Claude Martel souligne que l'organisme AGIRO est doté d'un [programme de plantation communautaire](#), afin de redonner des espaces verts et de la canopée.

5.2 Résolution sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

M. Ernesto Salvador Cobos revient sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier suite à la séance d'informations qui s'est tenue le 1^{er} décembre dernier, concernant la priorisation de certaines idées pour les Conseils de quartier.

Les Conseils de quartier doivent faire parvenir à la Ville une résolution pour dire «on aime/on aime pas» sur certaines idées.

À l'aide d'un support visuel, le Conseil passe en revue le document résumé des pistes d'actions proposées :

- Favoriser la collaboration avec l'administration municipale
- Mobilisation et soutien aux administrateurs (budget de fonctionnement, formation, plateforme numérique, collaboration entre les conseils)
- Révision des règlements actuels (tenue des réunions en mode virtuel et hybride, maintenir la parité hommes-femmes, code d'éthique)
- Projets d'initiative (subventions, accompagnement par la Ville)
- Outils et pratiques de communication (actualisation de l'image de marque des Conseils, support communicationnel et graphique)

M^{me} Sarah Demers remplit le formulaire de réponse de la Ville avec les commentaires et les opinions des membres. *Voir annexe 1*

RÉSOLUTION NDL-23-CA-09

En réponse à la ville de Québec demandant aux conseils de quartier de donner leur opinion concernant la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier, sur proposition de Sarah Demers et appuyée par Marie-Claude Martel, il est résolu par le conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides de demander à la Ville de tenir compte des points suivants :

- advenant une difficulté de recrutement, donner un délai plus long pour la formation d'un conseil d'administration à la suite de l'assemblée générale annuelle, afin d'éviter une dissolution rapide d'un Conseil de quartier;
- permettre la possibilité d'un quorum peu importe le mode d'assemblée : présentiel, virtuel ou hybride;
- modifier la définition du quorum afin que celui-ci représente un pourcentage des administrateurs élus qui sont présents (ex.: 60%), et non un nombre prédéfini;
- autoriser la possibilité de manquer plus de trois présences consécutives selon certains critères et de permettre le retour au Conseil sans difficultés si le nombre maximum de 11 administrateur.trice.s n'est pas atteint;
- accélérer le processus d'analyse et d'acceptation d'un projet d'initiative et permettre la demande d'un tel projet en tout temps, et non seulement à date fixe;
- déposer la banque de photographies prises dans le quartier directement sur la page web du Conseil de quartier dans le site internet de la ville sous un onglet identifié à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité

5.3 Absences de membres du CA

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle l'article du règlement sur les Conseils de quartier, où trois absences consécutives peuvent mener au retrait de l'administrateur.

5.4 Rencontre avec Sylvain Lévesque (dossier piscine)

Le 10 février dernier, M^{me} Sarah Demers a pu s'entretenir avec le député de Chauveau, M. Sylvain Lévesque, au sujet des besoins des résident.e.s du quartier NDL, notamment du projet de piscine intérieure pour le nord de Charlesbourg. Il a rappelé que le projet doit venir de la Ville avant de bénéficier du support provincial. M^{me} Sarah Demers contactera notamment le responsable des loisirs ainsi que le responsable de l'arrondissement de Charlesbourg pour que le projet devienne prioritaire pour la Ville. Les membres discutent des organismes et des groupes qui pourraient appuyer le projet.

M^{me} Sarah Demers a eu une entrevue avec un journaliste de Radio-Canada à ce sujet: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950704/projet-complexe-aquatique-secteur-nord-charlesbourg-ville-quebec>

M. Frank Tremblay relate qu'un avis de proposition pour lancer le projet a été déposé ce soir (le 21 février) au conseil municipal par M. Eric Ralph Mercier, afin de demander à l'administration de permettre l'avancement du projet d'un complexe aquatique multifonctionnel en étudiant les terrains potentiels et en approuvant la tenue d'un comité plénier d'ici l'été 2023. (voir annexe 2)

M^{me} Sarah Demers fait part que le député lui a également mentionné qu'il disposait d'un budget discrétionnaire envers le Conseil de quartier.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYEN.NE.S

Un citoyen, ancien membre du Conseil de quartier, tient à féliciter les membres pour leur travail qui met de l'avant les intérêts citoyens.

M^{me} Marie-Claude Martel suggère que le Conseil appuie un projet avec l'organisme OBNL de la Rivière-Jaune, afin d'ensemencer la rivière et peut-être tenir une activité lors de [la fin de semaine de la Fête de la Pêche](#) organisée par le gouvernement du Québec. Elle contactera M. Ernesto Salvador Cobos pour élaborer le projet d'initiative.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le point sur la piscine a été abordé au point 5.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

8.1 Page FB

M^{me} Marianne Métivier partagera sur la page du Conseil que le centre communautaire Bon-Pasteur est désormais un stationnement d'appoint pour dépanner les citoyen.ne.s lors des opérations de déneigement.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 21 février 2023, il y avait 2 471,77 \$ au compte, étant donné que le chèque de fonctionnement du Conseil de 2 500\$ a été encaissé.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-10

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'octroyer 100,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

Correspondance :

M^{me} Sarah Demers mentionne qu'il y aura une séance sur la Vision de l'itinérance le 27 février prochain.

9. DIVERS

9.1 AGIRO

M^{me} Marie-Claude Martel indique qu'il y aura un gros budget alloué pour analyser et assainir le Lac St-Charles en collaboration avec l'organisme AGIRO, ainsi qu'un diagnostic des lacs St-Charles, Delage et Clément. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il serait bon de connaître les résultats de ces diagnostics.

Les administrateurs listent les lacs faisant partie du quartier : lac Clément, lac Jaune, lac Josée, lac de la Sagamité.

9.2 Fête d'hiver au Parc NDL

M^{me} Mélanie Guilmette souligne que la fête qui s'est tenue le 11 février dernier a été populaire et appréciée, malgré l'absence notée de Bonhomme Carnaval dont on souhaite la présence l'an prochain.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 20h40.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Michel Lambert.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Michel Lambert, secrétaire

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Malheureusement, la modification des horaires des réunions du conseil municipal ne favorise pas la présence efficace de l'élu lors des rencontres des conseils de quartier. De plus, nous appuyons fortement le point qu'il serait intéressant de recevoir un sommaire sur notre quartier à chaque réunion (i.e. travaux à venir, nouvelles entreprises, entreprises qui quittent le quartier, etc.)*

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Bonne idée de mettre en place une plateforme numérique permettant l'archivage des documents d'un Conseil de quartier, car il y a un roulement d'administrateurs-trices au cours des ans.*

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Il faudrait aussi pouvoir modifier le quorum à un pourcentage des administrateurs élus et non un nombre d'administrateurs. Le mode hybride pour les assemblées devrait être accessible le plus tôt possible pour favoriser le quorum.*

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Une liste des projets proposés ou en cours fournirait des idées aux conseils de quartiers.*

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord **Partiellement en accord** **En désaccord** **Sans opinion**

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Un renouvellement plus accrocheur (pas du copier-coller) des incitations à s'intéresser aux conseils de quartier et en devenir administrateur-trices serait souhaitable.*

Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

RÉSOLUTION NDL-23-CA-09

En réponse à la ville de Québec demandant aux conseils de quartier de donner leur opinion concernant la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier, sur proposition de Sarah Demers et appuyée par Marie-Claude Martel, il est résolu par le conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides de demander à la Ville de tenir compte des points suivants :

- advenant une difficulté de recrutement donner un délai plus long pour la formation d'un conseil d'administration à la suite de l'assemblée générale annuelle afin d'éviter une dissolution rapide d'un conseil de quartier;
- permettre la possibilité d'un quorum peu importe le mode d'assemblée : présentiel, virtuel ou hybride;
- modifier la définition du quorum afin que celui-ci représente un pourcentage des administrateurs élus qui sont présents (ex.: 60%), et non un nombre pré-défini;
- autoriser la possibilité de manquer plus de trois présences consécutives selon certains critères et de permettre le retour au conseil sans difficultés si le nombre maximum de 11 administrateur.trice.s n'est pas atteint;
- accélérer le processus d'analyse et d'acceptation d'un projet d'initiative et de permettre la demande d'un tel projet en tout temps et non seulement à date fixe;
- déposer la banque de photographies prises dans le quartier directement sur la page web du conseil de quartier dans le site internet de la ville sous un onglet identifié à ce sujet.

Résolution adoptée à l'unanimité

Avis de proposition pour le projet d'un complexe aquatique multifonctionnel



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2023

Avis de proposition

Proposée par : Monsieur Eric Ralph Mercier
Conseiller désigné
Conseiller municipal du district électoral des Monts

Appuyée par : Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la Chute-
Montmorency--Seigneurial

Attendu que dans le cadre du plan directeur des bassins aquatiques, déposé en mai 2021, la construction d'un nouveau complexe est prévue sur le territoire de la Ville de Québec;

Attendu que la fiche (no. 2205), qui a été insérée au Plan d'investissement quinquennal (PIQ) en 2022, précisait qu'un complexe aquatique multifonctionnel devait être construit dans la portion nord du territoire de la Ville;

Attendu que la Ville devait étudier plusieurs terrains potentiels, dont le site de l'ancien jardin zoologique du district des Monts de Charlesbourg;

Attendu que les sommes annoncées pour ce projet au PIC de 2022 devaient être de 20 millions de dollars;

Attendu que le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023 (fiche 22013) ne prévoit aucun montant et indique qu'aucun terrain n'a encore été identifié;

En conséquence, il est demandé à l'administration de permettre l'avancement de ce projet en approuvant la tenue d'un comité plénier d'ici l'été 2023. Ce comité viserait à engager le projet et à connaître les terrains identifiés et les sommes à prévoir pour le budget 2024.

Monsieur Éric Ralph Mercier
Conseiller désigné
Conseiller municipal du district électoral des
Monts

Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal du district électoral de la
Chute-Montmorency--Seigneurial